



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

L'honorable Kelly Block
Présidente du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Chère Madame Block,

La Défense nationale est heureuse de présenter au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes le rapport de situation ci-joint sur le Système d'administration de la justice et de gestion de l'information.

Cordialement,



Jody Thomas

Pièce jointes : 1

**Mise à jour à l'intention du Comité permanent des comptes publics
sur le Rapport 3 – L'administration de la justice dans les Forces armées canadiennes,
établie dans le cadre des rapports du printemps 2018 du vérificateur général du Canada**

Demande d'information du Comité permanent des comptes publics (PACP) :

Étant donné que les mesures correctives du Cabinet du Juge-avocat général ne seront efficaces que si le Système d'administration de la justice et de gestion de l'information (SAJGI) n'est implanté et utilisé, le Comité demande de faire le point sur le SAJGI : une rétroaction initiale sur son utilisation et ses pratiques de formation et une rétroaction sur toute amélioration administrative du système de justice militaire.

Contexte

Le 22 avril 2020, la Défense nationale a reçu une lettre du Comité des comptes publics lui demandant de faire le point sur la mise en œuvre du Système d'administration de la justice et de gestion de l'information, ou « SAJGI ».

En mai 2020, la Défense nationale a présenté au Comité sur le lancement et le déploiement du SAJGI les derniers développements sur les pratiques établies pour les utilisateurs en matière d'instruction, sur la rétroaction initiale concernant son utilisation et sur les améliorations potentielles de l'administration de la justice militaire. La Défense nationale a indiqué avoir lancé les fonctions de base du SAJGI dans deux unités de la Base de soutien de la 4^e Division du Canada Petawawa au cours du mois de septembre 2019, ce qui représente environ 50 utilisateurs.

La Défense nationale a indiqué que le développement du Système et son déploiement à l'échelle des Forces armées canadiennes ont été freinés par l'impact de la pandémie de COVID-19. La Défense nationale n'a pas été en mesure de fournir une date prévue de finalisation des fonctions avancées du SAJGI, ni un calendrier de déploiement, mais s'est engagée à faire le point au Comité d'ici le 31 décembre 2020.

Au moment du dernier point en décembre 2020, la Défense nationale a indiqué qu'elle n'avait pas déployé le SAJGI auprès d'utilisateurs supplémentaires, mais qu'elle avait progressé dans le développement de fonctionnalités avancées de SAJGI et dans l'intégration du logiciel aux plateformes des autres ministères. Par conséquent, la Défense nationale a donné accès aux fonctionnalités avancées du SAJGI aux utilisateurs existants à Petawawa en novembre 2020. La Défense nationale indique également qu'elle envisage de déployer le SAJGI à d'autres unités de Petawawa au début de 2021 et de le déployer à l'échelle des Forces armées canadiennes de façon mesurée et responsable. La Défense nationale s'est engagée à présenter au Comité un calendrier plus précis de déploiement continu du SAJGI. La Défense nationale donnera aussi au Comité des précisions sur les développements finaux et les rétroactions concernant son utilisation dans le cadre de la mise à jour en juin 2021. Vous trouverez cette mise à jour ci-après.

Mise à jour sur le Système d'administration de la justice et de gestion de l'information (SAJGI)

Déploiement du SAJGI

La Défense nationale poursuit la définition du cadre et des processus nécessaires pour permettre le déploiement du SAJGI dans un plus grand nombre d'unités des Forces armées canadiennes. Depuis la mise à jour de décembre 2020 à l'intention du comité, la Défense nationale a apporté au logiciel plus de 52 améliorations à partir des problèmes relevés lors de la phase d'essai et des rétroactions reçues des deux unités de Petawawa. À ce jour, cela porte le nombre total d'améliorations logicielles à plus de 850.

À la lumière de ces progrès, la Défense nationale a déployé le SAJGI dans trois unités supplémentaires de Petawawa en mars et avril 2021 et continuera de le déployer à l'échelle des Forces armées canadiennes de façon mesurée et responsable. La Défense nationale a également ajouté une première formation (2e Groupe-brigade mécanisé du Canada) au SAJGI, ce qui a permis d'obtenir une rétroaction précieuse et de poursuivre l'amélioration du système.

Pour l'avenir, la Défense nationale continuera de déployer le SAJGI dans un petit nombre d'unités et de formations dans d'autres sites au Canada, jusqu'à ce que la nouvelle stratégie de formation (discutée ci-après) soit lancée. Par exemple, la Défense nationale poursuivra le déploiement du SAJGI dans les unités du 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada (2 GBMC) à Petawawa entre août et septembre 2021. En outre, la Défense nationale planifie actuellement le déploiement dans trois à cinq unités supplémentaires de la 2^e Division aérienne du Canada (2 DAC) entre août et septembre 2021.

Améliorations fonctionnelles et administratives du système de justice militaire

Lors de la dernière mise à jour, la Défense nationale s'est engagée à informer le Comité sur la mise à disposition des fonctionnalités avancées aux utilisateurs du SAJGI. Lors du premier déploiement du SAJGI dans deux unités en septembre 2019, ces unités ne pouvaient traiter que de simples dossiers de justice militaire qui ne permettaient pas d'élire une cour martiale à l'aide du système. Depuis ce premier déploiement, la Défense nationale a développé la fonctionnalité qui permet de prendre en charge tous les aspects des dossiers de justice militaire, y compris : l'enquête concernant une infraction présumée; les demandes et la prestation de conseils juridiques; le dépôt d'accusations; la participation à un procès sommaire ou le renvoi en cour martiale; l'administration après le procès, y compris l'exécution des peines; et les processus de révision de procès sommaire.

De plus, comme recommandé par le Bureau du vérificateur général dans son rapport de l'automne 2018, le SAJGI intègre désormais toutes les normes de temps de la justice militaire. Une norme de temps correspond au temps maximal en jours civils qui peut être utilisé pour accomplir une tâche pour chaque étape du système de justice militaire. Elle assure le maintien de la discipline, de l'efficacité et du moral des Forces armées canadiennes. L'incorporation des normes de temps de la justice militaire dans le SAJGI exige maintenant que les décideurs fournissent des justifications s'ils ne respectent pas les normes de temps définies. Cette exigence aidera à cerner et à résoudre les causes des retards.

Même si ces améliorations ont entraîné des progrès significatifs en termes de fonctionnalités avancées de SAJGI, certaines fonctionnalités ont été planifiées pour de futures versions de SAJGI en raison de modifications à venir de la *Loi sur la défense nationale*, suite à l'adoption du

projet de loi C-77. Lorsqu'ils seront pleinement mis en œuvre, les amendements à la *Loi sur la défense nationale* et les réglementations connexes auront un impact sur la gestion des dossiers de justice militaire. Cela nécessitera donc le développement de nouvelles fonctionnalités avancées dans le SAJGI parallèlement à l'élaboration des modifications réglementaires.

De plus, depuis le dernier point de mise à jour à l'intention du Comité, l'intégration du Système d'information - Sécurité et police militaire (SISEPM) et du SAJGI a présenté des défis pour définir les exigences en matière de données et de permission qui ont une incidence sur la mise en œuvre au niveau de la TI. La Défense nationale a estimé que pour relever ces défis d'intégration de logiciels, des sommes importantes ainsi qu'une affectation considérable de ressources en personnel seraient nécessaires. Ainsi, en mars 2021, la Défense nationale a démarré l'étude d'autres fonctionnalités qui permettront au Groupe de la police militaire des Forces canadiennes de télécharger manuellement et efficacement des enquêtes dans le SAJGI. Cette possibilité améliorera l'efficacité de la gestion des données des dossiers dans le système de justice militaire.

De même, la Défense nationale continue de travailler à l'intégration du SAJGI dans le système de la cour martiale du directeur des poursuites militaires afin de suivre les affaires en cour martiale qui arrivent en Cour d'appel de la cour martiale et en Cour suprême du Canada.

Pratiques de formation au SAJGI

Comme elle l'a mentionné en décembre 2020, conformément aux protocoles de sécurité relatifs à la COVID-19, la Défense nationale a remplacé la formation en présentiel par de la formation par vidéoconférence, laquelle comprend des exercices avec des cas pratiques de formation dans l'environnement de formation du SAJGI. La Défense nationale a également continué à proposer une formation aux nouveaux utilisateurs dans les unités qui utilisent déjà le SAJGI et à trois autres unités à Petawawa par vidéoconférence en ligne. Au cours de cette période, la Défense nationale a évalué que ce modèle de formation s'est avéré exigeant en temps et en ressources. Il a nécessité une plateforme de formation plus efficace pour accompagner le déploiement du SAJGI à l'échelle des Forces armées canadiennes.

Par conséquent, en mars 2021, la Défense nationale a basculé la formation des utilisateurs du SAJGI d'une formation de groupe à une formation en vidéoconférence en ligne individuelle et à son propre rythme rendue possible par le Réseau d'apprentissage de la Défense. La Défense nationale élabore actuellement un projet de charte pour la création de cette formation des utilisateurs de SAJGI. Cette formation devrait être disponible à l'automne 2021. La Défense nationale consulte également les intervenants concernant l'élaboration de cette formation en ligne. La réussite du lancement de cette formation des utilisateurs est un préalable au déploiement du SAJGI à l'ensemble des Forces armées canadiennes.

Entre-temps, la Défense nationale continue de proposer aux utilisateurs plusieurs ressources de formation et des études de cas pour aider à former les utilisateurs du SAJGI. Les ressources incluent des manuels, des aide-mémoire, du soutien au téléphone et de la formation supplémentaire au besoin. La Défense nationale poursuit l'élaboration de son programme de formation et le modifie régulièrement pour tenir compte des améliorations considérables apportées au SAJGI.

Prochains points de mise à jour à l'intention du Comité

L'amélioration continue des fonctionnalités avancées du SAJGI permettra à la Défense nationale de traiter directement un grand nombre des principales conclusions du vérificateur général, ainsi que les récentes recommandations du rapport de l'autorité chargée du troisième examen indépendant, le juge à la retraite de la Cour suprême du Canada, le juge Morris J. Fish, qui a été déposé au Parlement par le ministre de la Défense nationale le 1^{er} juin 2021. La Défense nationale reconnaît qu'il existe des lacunes actuelles dans le logiciel et que l'étude des recommandations des deux rapports concernant les retards, la communication et la surveillance permettra d'aboutir à une administration plus efficace du système de justice militaire.

La Défense nationale fera le point auprès du Comité d'ici le 31 décembre 2021. La Défense nationale précisera un calendrier de déploiement continu du SAJGI, présentera les progrès réalisés sur la formation des utilisateurs du SAJGI par le biais du Réseau d'apprentissage de la Défense ainsi que les rétroactions des utilisateurs au fil des déploiements de SAJGI dans les unités et fera le point sur les progrès réalisés concernant l'administration et les fonctionnalités de SAJGI.